



Centre d'Information sur les
Renseignements
et le Terrorisme

Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien (30 juin-6 juillet 2010)



Le terminal de Kerem Shalom (Porte-parole de Tsahal, 6 juillet 2010). Le nombre de camions entrant dans la bande de Gaza est passé de 80 à 150, et sera augmenté à 250 dans les prochaines semaines.

Aperçu général

- Au cours de la semaine écoulée, un tir de roquette a été identifié dans une localité du Néguev occidental. En réponse, l'armée de l'air israélienne a attaqué des cibles terroristes au Nord et au Sud de la bande de Gaza.
- L'État d'Israël a adopté une nouvelle politique de levée des restrictions dans la bande de Gaza. Dans ce cadre, l'activité des terminaux a été élargie et le nombre de camions entrant dans Gaza a été augmenté. Une liste de matériels interdits pour des raisons de sécurité a été rédigée et comprend des armes ainsi que des matériels à utilisation duelle (tant à buts militaires que civils) soumis à contrôle.
- La flottille libanaise est toujours en attente. Des "sources libanaises" ont affirmé que le gouvernement libanais et les organisateurs faisaient face à la pression internationale pour

empêcher son départ. Les organisateurs ont déclaré que la date de départ du Nagi al-Ali du port de Tripoli serait fixée une fois les dispositions administratives et légales finalisées.

Événements importants

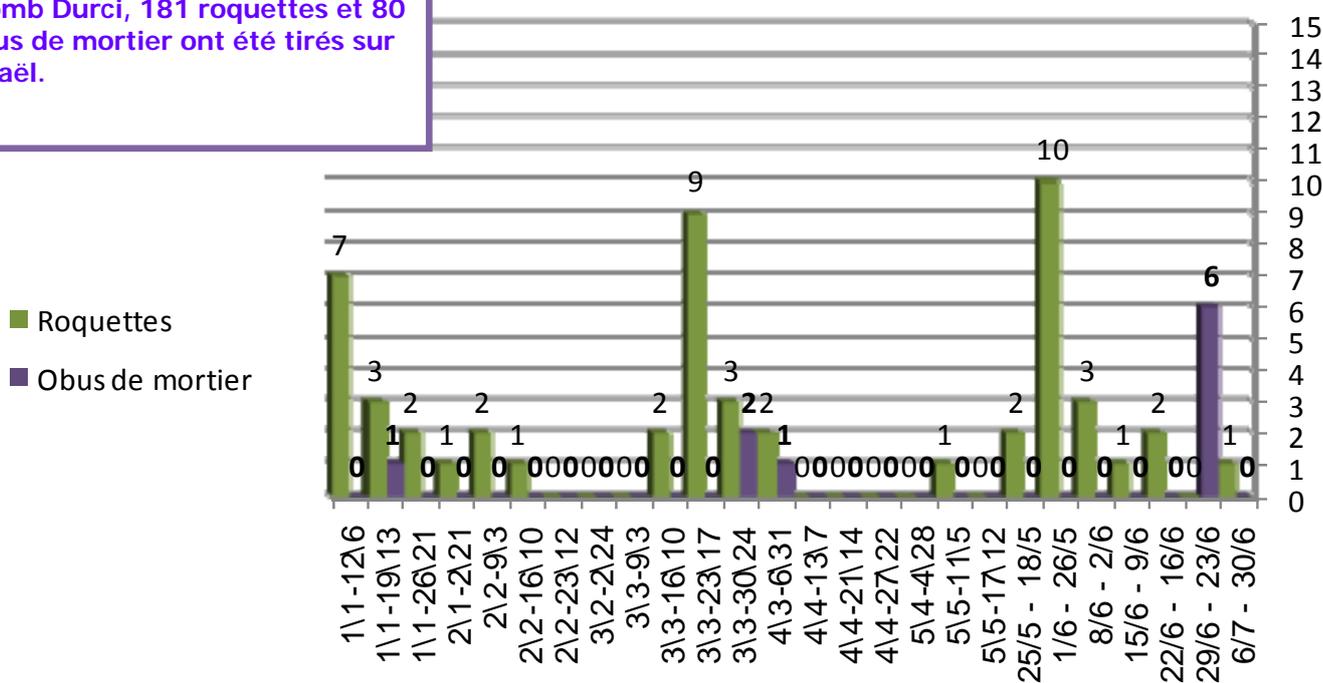
Bande de Gaza

Tirs de roquettes

- Au cours de la semaine écoulée, un tir de roquette a été identifié dans une localité du Néguev occidental (30 juin). Il n'y a eu aucun blessé. Une usine locale a été endommagée.
- Le 28 juin, un obus de mortier a été tiré sur un détachement de Tsahal engagé dans des activités sécuritaires de routine au Nord de la bande de Gaza. Un véhicule blindé a été légèrement endommagé (Porte-parole de Tsahal, 28 juin 2010).

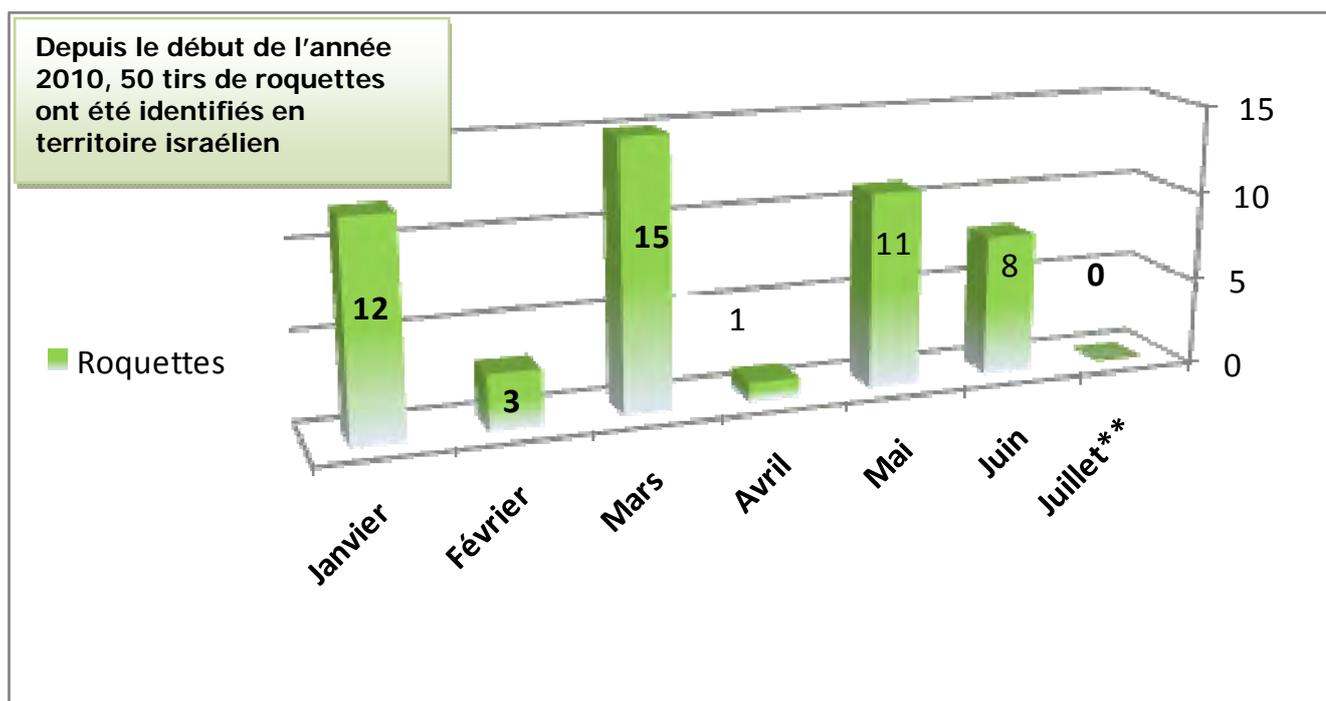
Roquettes et obus de mortier tirés en territoire israélien¹

Depuis la fin de l'Opération Plomb Durci, 181 roquettes et 80 obus de mortier ont été tirés sur Israël.



¹ Les statistiques n'incluent pas les obus de mortier tirés sur les soldats de Tsahal patrouillant le long de la barrière de sécurité qui se sont abattus dans la bande de Gaza.

Tirs de roquettes en 2010, répartition mensuelle*



*Tirs identifiés en territoire israélien.

** Exact au 6 juillet 2010.

Frappes de l'armée de l'air

■ En réponse au tir de mortier, des avions de l'armée de l'air israélienne ont attaqué plusieurs objectifs dans la nuit du 30 juin, dont un site de fabrication d'armes au Nord de la bande de Gaza et un tunnel au Sud. Le tunnel, creusé à proximité de la barrière de sécurité, faisait un kilomètre de long et était destiné à des attaques (Porte-parole de Tsahal, 1^{er} juillet 2010). De plus, des appareils de l'armée de l'air ont attaqué un terroriste qui tirait un missile antichar sur une force de Tsahal près de la barrière de sécurité (Porte-parole de Tsahal, 28 juin 2010).

Judée-Samarie

Activités de contreterrorisme

■ Au cours de la semaine, les forces de sécurité israéliennes ont poursuivi leurs activités de contreterrorisme, arrêtant des Palestiniens soupçonnés d'activités terroristes et saisissant des armes. Les tirs de pierres sur des véhicules israéliens se sont poursuivis.

La flottille pour Gaza

Nouvelles flottilles – Mise à jour

Liban

- **Jamal al-Khudari**, le président du "Comité populaire contre le siège" du Hamas a déclaré que les deux bateaux du Liban devraient atteindre la bande de Gaza dans les prochains jours. Selon lui, la solidarité internationale devient quotidienne et "les menaces des sionistes n'effraient pas les organisateurs de la flottille" (Al-Ayam, 4 juillet 2010).

- Dans les faits, **les bateaux ont été retardés**. Selon des "sources libanaises," la pression internationale est exercée sur le gouvernement libanais et les organisateurs de la flottille pour empêcher les bateaux de mettre les voiles. Ainsi, les représentants d'ambassades diverses ont demandé au gouvernement libanais de communiquer les noms de leurs ressortissants qui planifient de participer au voyage (Al-Akhbar, 29 juin 2010). Il y a également des problèmes concernant le port d'escale suivant, puisque Chypre a refusé d'accepter les navires (Al-Resalah.net, 1^{er} juillet 2010).

- Ci-après l'état des bateaux à la date du 29 juin (Al-Akhbar, 29 juin 2010) :
 - Le **Nagi al-Ali** est ancré dans le port de Tripoli sous une haute protection. Des sources libanaises ont annoncé que si le bateau devait rester dans le port, il serait forcé de s'éloigner du fait de l'encombrement du débarcadère. Selon les organisateurs de la flottille, dans les prochains jours, les procédures administratives et légales seront complétées et une date de départ devrait être fixée. Ils ont souligné leur intention de faire profil bas au niveau médiatique afin de réduire la pression sur le gouvernement libanais.
 - Le **Maryam** (à l'origine le Jawdat), selon les organisateurs, est toujours concerné par des problèmes techniques et administratifs qui l'empêchent d'atteindre le port de Tripoli. D'autres sources affirment que le bateau original sera apparemment remplacé par un navire attendu au Liban dans les prochains jours. Selon Al-Nahar, les raisons du retard sont liées à la volonté de trouver un équipage de femmes pour faire naviguer le bateau, dont tous les passagers seront des femmes (Al-Nahar, 30 juin 2010). Rim Haydar, une des organisatrices, a déclaré que toutes les participantes s'étaient préparées au voyage, et avaient suivi une formation de premiers secours. Elle a précisé que les changements résultaient du nombre important de personnes désireuses de participer à la flottille. Elle a souligné son intention d'embarquer une tunique de Hassan Nasrallah avec elle à titre de geste symbolique (Al-Resalah.net, 1^{er} juin 2010).



Le Julia dans le port de Tripoli (LBC, 29 juin 2010)

Algérie

■ Le Dr. Omar Tulabi, directeur adjoint de la société algérienne des sages musulmans, a déclaré qu'une **flottille patronnée par sa société mettrait les voiles d'Algérie le 5 juillet avec une cargaison de 2500 tonnes d'équipement humanitaire**. Le navire devrait emprunter le Canal de Suez et stationner à El-Arish. Il a indiqué que son entreprise avait déjà reçu l'**autorisation de l'Egypte** (Al-Shuruq, 23 juin 2010). Note : Il y avait 32 Algériens à bord du Mavi Marmara, la deuxième plus grande délégation (après la turque).

■ **En parallèle, les délégations étrangères continuent d'affluer vers Gaza après les incidents de la flottille précédente.** Une délégation égyptienne s'est ainsi rendue à Gaza, composée de membres du Parlement, y compris du parti de l'opposition Al-Wafd (Site Internet Arabic News, 4 juillet 2010). Une délégation de Malaisie séjourne actuellement à Gaza (Site Internet Iranian news, 5 juillet 2010). Les ministres des Affaires étrangères de France, d'Italie et d'Espagne (invités par Israël) sont également attendus (Jerusalem Post, 5 juillet 2010).

Allègement des restrictions dans la bande de Gaza

■ Suite à une décision du cabinet israélien du 20 juin, **Israël a commencé à mettre en œuvre une nouvelle politique de levée de restrictions dans la bande de Gaza. Il a été décidé d'élargir l'activité des terminaux actuellement en opération pour significativement augmenter le volume de marchandises entrant dans la bande de Gaza, et accroître ainsi son activité économique.** Ainsi, le nombre de camions entrant dans la bande de Gaza a été augmenté :

- Le **terminal de Kerem Shalom** - Le nombre de camions entrant dans la bande de Gaza est passé de 80 à 150 quotidiennement. Le souhait est de progressivement augmenter le nombre à 250 au cours des prochaines semaines.

o Le **terminal de Karni** - Le nombre de camions entrant dans la bande de Gaza est passé à 120 quotidiennement.

■ Parmi les marchandises autorisées figurent des **matériaux de construction pour 45 projets autorisés par l'Autorité Palestinienne et soumis au contrôle international** (dont des institutions éducatives, sanitaires, aquifères et d'assainissement). L'entrée de matériaux de construction pour des logements résidentiels a également été autorisée, comme ceux en construction par l'ONU à Khan Yunis (Conférence de presse du ministère des Affaires Etrangères israélien, 5 juillet 2010 ; coordinateur des activités du gouvernement dans les territoires, Juin 2010).

■ **Une liste de matériaux dont l'entrée dans la bande de Gaza est soumise à un contrôle a également été rédigée et leur entrée est interdite jusqu'à ce que l'autorisation soit donnée.** Ils comprennent des armes et de l'équipement à utilisation duelle (tant civile que militaire - comme des instruments optiques, des appareils d'aviation légère et des véhicules non destinés à l'utilisation privée). **Les matériaux utilisés dans la fabrication d'armes sont aussi interdits** (comme certains types d'engrais, des produits chimiques divers, des fibres de carbone et l'équipement de forage). Cependant, l'entrée de marchandises à double usage pourra être autorisée dans la bande de Gaza après autorisation (Conférence de presse du ministère des Affaires étrangères israélien, 5 juillet 2010 ; coordinateur des activités du gouvernement dans les territoires, Juin 2010).